

N/REF : 17/06/2026 13H51 C:263561 I:34410
V/REF : osmil808571750
V/Email reçu le Mercredi 17/06/2026 à 13H51

FONCIA ALPES DAUPHINE

**1 RUE DES TROPIQUES
38130 ECHIROLLES**

IMMEUBLE : VILL.OLYMPIQUE (Cop)
2-4-6 RUE KOGAN/2-4 R.LACHENAL
4/6/8 PLACE LIONEL TERRAY
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 22 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE 2-4-6 KOGAN - ISTAMBUL BAR
MOTIF : INTERVENIR POUR POMPAGE CAVE DE L ISTAMBUL BAR
INTERVENTION EN PARALLELE AVEC BELLEDONNE

Donneur d'ordre : Mme A TEODOSIO

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 17/06/2026 A 17H00:
INTERVENTION DEPUIS LE BAR ISTAMBUL
ASPIRATIONS DE L'EAU DANS LES CAVES - ENVIRON 30L
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 21/06/26 A 00H52
ANGELIQUE.TEODOSIO@FONCIA.COM

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

1,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie	le 17/06	1	75,30	131,77
1,00	Prise en charge technique dispatching		1	29,41	29,41

1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,45	39,45
1,00	Mise en oeuvre aspirateur Mixte	1	29,01	29,01
TOTAL H.T.				229,64
T.V.A. a 10,00%				22,96
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>252,60</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN